



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

matériels

Question au Gouvernement n° 51

Texte de la question

FILIÈRE AUTOMOBILE

M. le président. La parole est à Mme Marie-Christine Dalloz, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Marie-Christine Dalloz. Ma question s'adresse à M. le ministre du redressement productif. (*" Ah ! " sur les bancs du groupe UMP.*)

Monsieur le ministre, vous êtes venu, lors des primaires du parti socialiste, dans le Haut Jura, à Saint-Claude, rencontrer les salariés de MBF-Technologies. C'était une autre époque. Cette entreprise prévoit à présent 180 licenciements pour satisfaire aux conditions du repreneur. Ces 180 salariés sont les victimes d'une activité industrielle intrinsèquement liée à la filière automobile.

Plusieurs députés du groupe SRC. C'est votre héritage !

Mme Marie-Christine Dalloz. Nombre de mes collègues sont, comme moi, légitimement inquiets quant à l'avenir de cette filière dont le poids économique est considérable dans nos territoires, comme à Aulnay, à Rennes, en Franche-Comté - mon collègue l'a rappelé tout à l'heure - et ailleurs.

Vous avez pu mesurer, monsieur le ministre, qu'adresser systématiquement des invectives aux dirigeants d'entreprise n'est pas la solution la mieux adaptée à la reconquête industrielle. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. François Sauvadet. Très bien !

Mme Marie-Christine Dalloz. Vous annoncez, après une très longue réflexion, un plan spécifique à la construction automobile. Or, sur un million de voitures vendues en France depuis le 1er janvier 2012, seuls 1,2 % sont des véhicules propres. Comment un bonus pour les véhicules propres permettrait-il donc de préserver l'emploi actuel ? (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Enfin, comment concilierez-vous à la fois le maintien de l'emploi et la compétitivité de nos entreprises, alors même que vous avez abrogé la TVA anti-délocalisation, ou " TVA emploi " comme j'aimais à l'appeler, qui aurait dû entrer en application dès le mois d'octobre 2012 ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du redressement productif.

M. Arnaud Montebourg, *ministre du redressement productif*. Je me souviens en effet, madame la députée, des salariés de Saint-Claude, dans le Haut Jura, que j'ai rencontrés sur place. Ils se sentaient d'ailleurs bien seuls, quand je m'y suis rendu pour écouter leurs doléances ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

J'y suis retourné comme ministre, et j'ai reçu les salariés de Saint-Claude à Montbéliard, aux côtés de mon ami Pierre Moscovici, alors que nous rendions visite à des entreprises de l'industrie automobile en difficulté. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Maurice Leroy. Zorro !

M. Arnaud Montebourg, *ministre*. Cette affaire aurait pu se terminer sans qu'aucun emploi soit préservé dans le Haut Jura. Mais nous avons décidé, réunis autour d'une table avec les salariés, de sauver l'entreprise en la confiant à un repreneur. Le repreneur doit ouvrir à l'entreprise d'autres marchés que le marché français, afin d'assurer un avenir à cette région rurale et montagnarde qu'est le Haut Jura.

Vous évoquez je ne sais quelles invectives que j'aurais lancées. Je dirai plutôt qu'il faut adresser des compliments au repreneur qui a fait l'effort d'investir dans cette région du Jura, aux salariés qui ont accepté une

part du sacrifice, et à tous ceux qui ont entouré ces salariés pour défendre, ensemble, nos sites et nos outils industriels. Vous en faites partie. Une entreprise, même sous-traitante, n'est jamais condamnée par avance à l'abandon.

M. François Rochebloine. C'est trop facile !

M. Arnaud Montebourg, *ministre*. Cette tâche nous appartient : mettons-nous donc autour de la table et travaillons ensemble. Vous verrez qu'ainsi les choses s'arrangeront. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et quelques bancs du groupe GDR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Christine Dalloz](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 51

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 juillet 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 juillet 2012](#)